



**HAL**  
open science

## Les maires périurbains face à l'appétence numérique de leurs habitants

Lionel Rougé, Philippe Vidal

► **To cite this version:**

Lionel Rougé, Philippe Vidal. Les maires périurbains face à l'appétence numérique de leurs habitants. *Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation* / Institut de la décentralisation, 2015, Décryptages pour 2015, N° 103, pp.104-109. hal-01111814

**HAL Id: hal-01111814**

**<https://hal.science/hal-01111814>**

Submitted on 3 Feb 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

20,00 €

ISSN 0998-8289

(déc.-janv.)

N° 103 IV/2014-2015

**Pouvoirs Locaux**

ID

Vincent Aubelle ■ Vincent de Briant ■ Mathieu Doat ■ Anne-Claire Dufour ■ Thierry Edouard ■ André Fazi ■ Jacques Fiалаire  
 ■ Matthieu Houser ■ Arnaud Lafont ■ Renan Le Mestre ■ Jean-Charles Manrique ■ Alain Pesenti ■ Xavier Poulet-Goffard ■  
 Lionel Rougé ■ Gérard Salamon ■ Vincent Simoulin ■ Aurélia Troupel ■ Luciano Vandelli ■ Philippe Vidal

ISBN 978-2-909872-81-0 - 20,00 €



Trimestriel N° **103** IV/2014-2015 (décembre-janvier)

# Pouvoirs Locaux

LES CAHIERS DE LA DÉCENTRALISATION



Le Royaume-Uni régionalisé  
 La question anglaise



Collectivités, universités, État  
 De la magie de la centralité



Couverture : © peshkova-fotolia.com



## Sur le champ

Pays, puis Pôles territoriaux, des leviers pour une nouvelle ruralité? ..... Alain Pesenti ..... 3

## Pouvoir local

Le droit des élus de l'opposition aux prises avec la pratique dans les assemblées locales ..... Thierry Edouard ..... 5

## Europe

Quelle place pour l'Angleterre dans un Royaume-Uni régionalisé? ..... Renan Le Mestre ..... 15

## Dossier > Décryptages pour 2015

La réforme territoriale: bâclée ou machiavélique? ..... Vincent Simoulin ..... 30

Les apories du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ..... Jean-Charles Manrique ..... 36

Les compétences locales dans « l'Acte 3 » de la décentralisation ..... Jacques Fialaire ..... 46

Vers un nouveau statut pour la Corse?  
Ou comprendre les mutations actuelles du système politique insulaire ..... André Fazi ..... 54

Les réformes territoriales en France et en Italie: parallélismes et divergences ..... Luciano Vandelli ..... 62

Un scrutin de transition? Retour sur les élections municipales et communautaires de 2014 ..... Aurélia Troupel ..... 69

Si le sens de la politique existait encore. Le funambule et le désir de vivre ensemble ..... Vincent Aubelle ..... 73

Chronique d'urbanisme et d'aménagement: de la ZAD aux outils d'aménagements sensibles ..... Arnaud Lafont ..... 79

L'entrée des finances locales dans une nouvelle ère ..... Matthieu Houser ..... 83

La montée en puissance de la certification des comptes des entités publiques ..... Xavier Poulet-Goffard ..... 87

La loi de programmation pour 2014-2019, une nouvelle étape dans le pilotage et le suivi des dépenses locales.  
La contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques ..... Anne-Claire Dufour ..... 92

« Quand l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître. »  
Conseil constitutionnel et intercommunalité: la décision du 20 juin 2014 et ses effets ..... Vincent de Briant ..... 98

Les maires périurbains face à l'appétence numérique de leurs habitants ..... Lionel Rougé et Philippe Vidal ..... 104

## Droit et décentralisation

Collectivités territoriales, universités et État: vers une polycentralité.  
De la magie de la centralité qui n'en finit pas de se déployer ..... Mathieu Doat ..... 111

## Histoire de la Gouvernance publique

Les noms et mots du pouvoir. L'Antiquité grecque et romaine (2<sup>e</sup> partie) ..... Gérard Salamon ..... 117

# Décryptages pour 2015

## *Sommaire*

*La réforme territoriale: bâclée ou machiavélique?, Vincent Simoulin, p. 30* ■ *Les apories du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Jean-Charles Manrique, p. 36* ■ *Les compétences locales dans « l'Acte 3 » de la décentralisation, Jacques Fialaire, p. 46* ■ *Vers un nouveau statut pour la Corse? Ou comprendre les mutations actuelles du système politique insulaire, André Fazi, p. 54* ■ *Les réformes territoriales en France et en Italie: parallélismes et divergences, Luciano Vandelli, p. 62* ■ *Un scrutin de transition? Retour sur les élections municipales et communautaires de 2014, Aurélia Troupel, p. 69* ■ *Si le sens de la politique existait encore. Le funambule et le désir de vivre ensemble, Vincent Aubelle, p. 73* ■ *Chronique d'urbanisme et d'aménagement: de la ZAD aux outils d'aménagements sensibles, Arnaud Lafont, p. 79* ■ *L'entrée des finances locales dans une nouvelle ère, Matthieu Houser, p. 83* ■ *La montée en puissance de la certification des comptes des entités publiques. 2014, la certification des comptes des hôpitaux s'engage, Xavier Poulet-Goffard, p. 87* ■ *La loi de programmation pour 2014-2019, une nouvelle étape dans le pilotage et le suivi des dépenses locales. La contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques, Anne-Claire Dufour, p. 92* ■ *« Quand l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître. » Conseil constitutionnel et intercommunalité: la décision du 20 juin 2014 et ses effets, Vincent de Briant, p. 98* ■ *Les maires périurbains face à l'appétence numérique de leurs habitants, Lionel Rougé & Philippe Vidal, p. 104.*

# Les maires périurbains face à l'appétence numérique de leurs habitants

À l'heure où médias, grands acteurs publics et analystes focalisent sur la « smart city » en tant que nouvel horizon de la fabrique urbaine, quid des espaces périurbains ? Maillon faible de la réflexion sur l'intelligence des territoires, ces espaces ont pourtant accueilli à leur façon, c'est-à-dire modestement, les Technologies de l'Information et de la Communication. Conscients qu'un bon niveau de connectivité représentait désormais un atout additionnel à la localisation périurbaine, les maires de ces territoires peu ciblés par les opérateurs privés, se sont efforcés de défendre leur cause auprès des échelons supérieurs, notamment ceux du Département et de la Région. Concomitamment, les ménages, se satisfaisant, bon gré mal gré, de la bande passante disponible, ont systématisé certains usages numériques (e-commerce, covoiturage, télétravail, sociabilités virtuelles, e-administration). Ces appropriations ont contribué à fragiliser la figure d'un élu municipal aux responsabilités parfois frappées d'obsolescence programmée avec l'affirmation du référentiel intercommunal. Pour autant, les maires périurbains n'ont pas tous abdicé devant la complexité du dossier numérique. Certains se montrent particulièrement opportunistes et tacticiens tandis que d'autres développent de vraies stratégies innovantes et offensives.

## Les TIC dans l'affirmation des processus de périurbanisation

Objets de jugements de valeurs et regardés souvent comme « faisant problèmes » (environnementaux, urbanistiques, paysagers, économiques, politiques, sociaux...), les espaces périurbains constituent la forme la plus marquante des recompositions socio-spatiales de ces dernières années. D'abord appréciées, à partir des années 1960, en lisière immédiate des principales villes françaises, ces morphologies se sont éprouvées dans les marges plus lointaines en lien avec l'amélioration des infrastructures techniques, la démocratisation de l'automobile et des politiques publiques facilitatrices. Si le processus s'est avec le temps, et dans les aires métropolitaines, complexifié dans son organisation comme dans sa composition sociale, il se diffuse depuis peu dans les environs des villes plus petites et semble affecter, sous des formes plus ou moins prononcées, l'ensemble du territoire métropolitain. Un tel développement ne s'est pas réalisé sans l'appui des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), même s'il est toujours difficile de mesurer la part qu'elles occupent dans l'affirmation du

processus. L'intuition de François Ascher qui considérait en 2002 que le numérique allait donner « un coup de pouce supplémentaire à l'urbanisation à "longue distance" » (Ascher, 2002) semble aujourd'hui pouvoir se vérifier. Certes, les situations territoriales sont très inégales, tant du point de vue de l'infrastructure télécom, des équipements collectifs d'accès aux TIC, ou de la qualité des services et des usages qui se déploient au niveau local. Quoi qu'il en soit, ces espaces comme tous les autres ne restent pas en marge de la société de l'information et les élus sont dès lors invités à prendre la mesure des enjeux qui s'annoncent.

## Le numérique au service du bien-être pavillonnaire

Si le numérique a pris désormais une place importante dans les façons d'habiter les espaces périurbains, c'est bien davantage en raison des usages domestiques<sup>1</sup> qui s'y sont assez spontanément imposés (e-commerce, e-administration, télétravail, sociabilités virtuelles, co-voiturage) qu'au regard d'éventuelles politiques publiques innovantes orientées « services et usages ». Quand des actions publiques se sont effectivement

par  
LIONEL ROUGÉ,  
Maître de conférences  
en géographie, Université  
de Caen UMR CNRS  
6590 ESO Caen et 8504  
Géographie Cités ;  
PHILIPPE VIDAL,  
Maître de conférences  
en géographie-  
aménagement, Université  
du Havre, UMR CNRS  
6266 IDEES Le Havre



Crédit photo: Maimento-Fotolia.com

Les nouveaux arrivants assument, eux, davantage le fait que le numérique constituait une condition *sine qua non* de leur installation. Pour ces ménages, souvent plus jeunes, la capacité du lieu à proposer un bon niveau de connectivité apparaît comme un critère décisif de l'habiter périurbain.

engagées, elles l'ont été, dans les années 2000, au travers de politiques nationales ou régionales centrées sur la mise en place d'Espaces Publics Numériques (EPN). C'est-à-dire des équipements collectifs facilitant l'entrée dans le numérique pour les populations parfois en difficulté avec cet outil. De même, les municipalités se sont dotées assez systématiquement d'un site web délivrant quelques informations de proximité liées aux écoles, aux services urbains, à la vie quotidienne ou encore à l'histoire locale. Les initiatives publiques ont par ailleurs beaucoup de difficultés à suivre l'évolution rapide de l'infrastructure télécom, que ce soit en matière d'internet fixe (passage du haut débit au très haut débit), ou d'internet mobile (passage de la 3G à la 4G et demain à la 5G). Bien que très diverses, les communes périurbaines – même les plus peuplées – possèdent de façon générale une ingénierie limitée et l'administration est souvent mal outillée pour s'engager fortement dans des politiques numériques ambitieuses, en dépit d'un arsenal réglementaire les invitant à intégrer fortement ces questions<sup>2</sup>.

Mais ces difficultés n'ont pas empêché certains usages de prospérer et d'accompagner la « montée en qualité » du bien-être pavillonnaire (Vidal, Rougé 2011) et ce malgré la faible prise de conscience, par les habitants, de la place occupée par les TIC dans leur quotidien. Ceci est en particulier vrai pour les ménages les plus anciennement installés. Les nouveaux arrivants assument, eux, davantage le fait que le numérique constituait une condition *sine qua non* de leur installation. Pour ces ménages, souvent plus jeunes, la capacité du lieu à proposer un bon niveau de connectivité apparaît comme un critère décisif de l'habiter périurbain :

*« C' était un critère de sélection. Je savais par exemple qu' il y avait des terrains pas chers à côté de chez mon beau-père mais les connexions étaient pourries, ça ne captait pas, même avec n' importe quel opérateur, je ne pouvais pas m' imaginer dans une maison où ça ne captait pas [...] Je veux toujours être joignable. »* (Agent immobilier/ coiffeuse, installés à B-I-G en 2009, Eure)

La proposition numérique apporte un surcroît d'intérêt à la valeur d'usage de la maison périurbaine considérée en tant que hub rendant possible l'expérience de toute une série de téléactivités. Ainsi, un bon niveau de connectivité est vu comme un atout additionnel et accroît l'attractivité de ces espaces. Aux dires des ménages, les usages numériques permettent un gain de temps et sont vecteurs d'un amoindrissement des contraintes de mobilités en direction des lieux d'achats. Ils agissent parfois en complément d'un recentrage vers le local (Vidal, Rougé, 2011, Berger, Aragau, Rougé, 2013) et permettent de renégocier le rapport au logement et à l'habiter périurbain :

*« On se déplace beaucoup moins vers les grands centres commerciaux qu'avant, maintenant pour les grosses courses on commande sur Internet et on passe au drive à Buchelay une fois par mois et le reste on le fait auprès des commerçants locaux, dans les marchés ou les fermes... c'est tellement plus agréable, on prend le temps... »* (Femme, retraitée, en couple, B, 700 habitants, Yvelines)

Facilitant l'arbitrage entre des « mobilités contraintes » et des « mobilités choisies », les TIC sont bien, et ce de plus en plus, les « opérateurs d'une proximité relationnelle » à distance (Fourny et Cailly, 2013).

*« Même pour les démarches administratives ou me former sur certains aspects je ne suis plus obligée de retourner vers Paris. Je suis en train de monter mon entreprise et du coup je fais pas mal de choses depuis la maison avec internet. C'est tout de même une chance de pouvoir travailler comme ça, dans une commune à la campagne dans laquelle il y a tout ce qu'il faut, c'est une vraie qualité de vie d'être moins dans la voiture et en même temps de rester tout proche de Paris. »* (Femme, en reconversion professionnelle, en couple avec 2 enfants, M, 6000 habitants, Yvelines)

### Les usages domestiques moteur d'un développement numérique en marge du pouvoir municipal

Les avancées récentes dans le domaine de l'internet participatif, de « l'open innovation locale » ou des plateformes distantes, bien qu'encore balbutiantes, ont permis aux populations concernées et aux acteurs territoriaux non institutionnels du web (associations, entreprises...) de trouver ou parfois même d'édifier des dispositifs parallèles de gestion de la proximité et de la distance. Beaucoup considèrent d'ailleurs que les maires périurbains ne sont plus en phase avec les évolutions numériques :

*« Je n'ai pas de contact avec les acteurs publics, les maires des communes du Trégor n'ont pas la même démarche, ils parlent de sites, de web publics alors que je parle de réseaux sociaux et d'animation des territoires. »* (Un « community manager » de Tréguier)

Ou encore :

*« Je ne suis pas sûr que les élus locaux aient compris ce qu'était un télécentre. Je pense qu'ils ont encore des modes de pensée basés sur des schémas anciens: on fait une zone industrielle où on met la fibre et on attend que les entreprises arrivent, mais elles n'arrivent pas, évidemment... »* (Directeur d'un télécentre associatif des Côtes d'Armor)

En dépit de ce décalage entre élus et acteurs non institutionnels du numérique territorial, le numérique s'est frayé un chemin en périurbain, et les outils et différents équipements qui s'y déploient améliorent *in fine* l'image de l'habiter périurbain :

*« L'intégration des outils numériques dans le quotidien des habitants des territoires dits périurbains accompagne une transformation de la représentation du territoire habité. »* (Vienne, Douay, Le Goix, Severo, 2014)

Cependant, si ces pratiques numériques se sont doucement intercalées dans les habitudes périurbaines, c'est plutôt en marge de l'influence municipale et sur des logiques d'adoption avant tout individuelles et domestiques. Ainsi l'appétence numérique des habitants est désormais palpable. Les usages routiniers se sont développés et auto-renforcés au regard des besoins des ménages et au nom des services qu'ils rendent. Les TIC apportent clairement des réponses aux problèmes de coordination que les ménages ressentent pour gérer la tension quotidienne entre lieu d'habitation, lieu de consommation et lieu du travail (Vidal, 2014). Ces usages routiniers de plus en plus gourmands en bande passante ont rehaussé le niveau d'attente des foyers vis-à-vis des pouvoirs publics en matière de « montée en débit des territoires ». Les élus communaux sont donc attendus principalement sur cette question infrastructurelle qu'ils sont, la plupart du temps, incapables de résoudre, sauf à attendre une éventuelle action déclenchée au niveau supérieur (régional, départemental ou parfois intercommunal). Pourtant, en fonction de la nature même de la commune périurbaine, de sa taille, de sa distance à l'agglomération et du niveau d'appréhension de l'élu lui-même, les situations en matière de politiques numériques peuvent significativement varier.

## Vers l'identification de figures d'élus périurbains en matière de numérique territorial

Trois figures d'élus, à grands traits, peuvent être repérées<sup>3</sup>, qui participent chacune à leur manière d'un rapport à l'enjeu numérique et à son inscription territoriale.

### Des élus parfois enlisés dans l'épreuve infrastructurelle

La première regroupe des élus dont l'attention, en matière de politique TIC, se porte en quasi exclusivité sur la connectivité de leur commune tout en nourrissant, par ailleurs, de faibles espoirs quant à la réduction effective des disparités entre leur territoire et les zones les mieux desservies des grandes villes. Plus souvent maires de communes rurales, situées sur le front de périurbanisation, ils développent une rhétorique du retard qui est d'autant plus chimérique qu'inévitablement celui-ci s'accroît avec l'amélioration concomitante des infrastructures télécoms dans les métropoles françaises (généralisation en cours du FTTH et de la 4 G). Ayant progressivement abandonné l'idée d'une véritable égalité numérique à l'échelle nationale, ils mettent alors leurs espoirs dans une incertaine « montée en débit de leur territoire » par le truchement d'une action en provenance des échelons supérieurs (intercommunalité mais surtout Département ou Région). Cette montée en débit (autour de 5 meg/s), est parfois présentée comme une solution transitoire vers le très haut débit, et revient donc, dans les faits, à renoncer au moins pour quelques années à la perspective FTTH. En outre, elle n'est, le plus souvent, que partielle et porte sur certaines zones de la commune, ce qui se traduit par un creusement des inégalités numériques, cette fois-ci à l'intérieur même des limites communales. L'enjeu numérique ne semble, ici, se poser qu'au travers de la problématique infrastructurelle perçue comme un vecteur d'amélioration du bien-être résidentiel, et ces maires ne se considèrent pas comme ayant un rôle décisif à jouer en la matière, la technicité du dossier ne pouvant être traitée qu'à l'échelle intercommunale qui s'est dotée le plus souvent de la compétence haut débit en étroite relation avec le Département et la Région.

*« Tout ce qui est centre de loisirs, équipements, fibre optique, tout ça c'est des grands projets que nous mutualisons dans le cadre de l'EPCI..., mon souci à moi c'est de faire en sorte que les habitants de la commune vivent bien... »* (Maire de F, 1500 habitants, Yvelines)

Dans cette catégorie, les élus s'enlisent souvent dans l'épreuve infrastructurelle, d'autant plus facilement qu'elle ne leur est *in fine* pas destinée (Vidal, 2014). Pourtant, des possibilités d'actions utiles pour les populations comme des formations au numérique organisées par les intercommunalités sont parfois mal connues des administrés en raison du manque de relais de la part des maires.

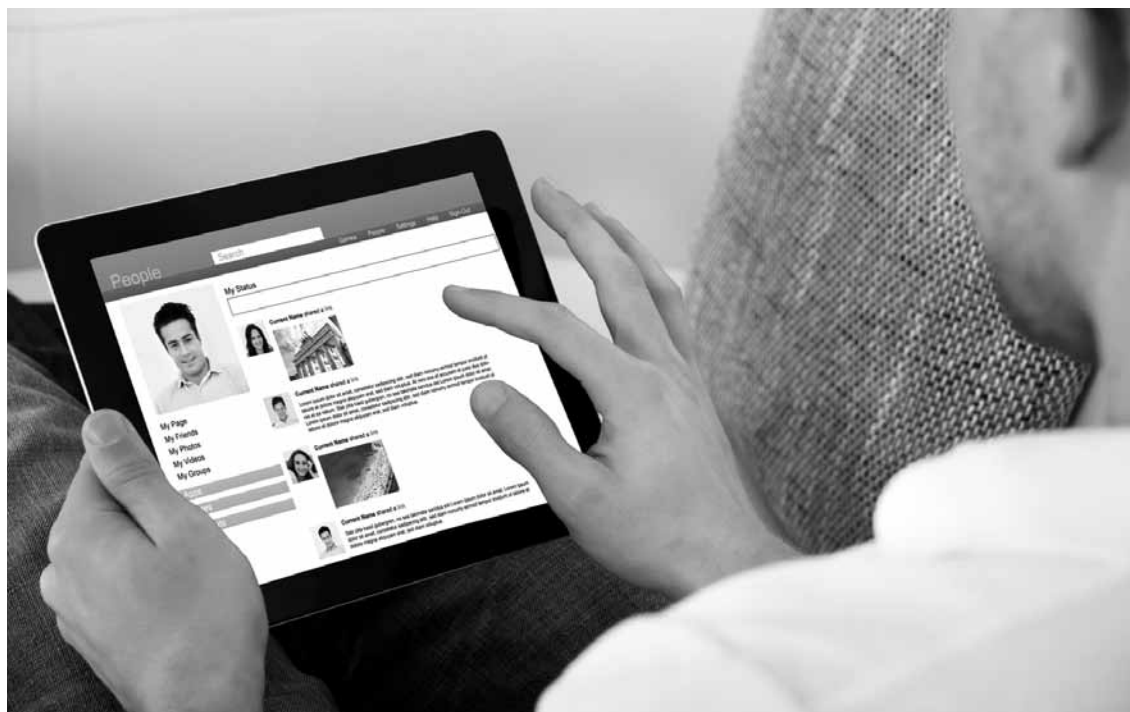
*« L'agglomération propose des formations sur le numérique, je donne l'info aux habitants, il y en avait une ribambelle qui s'était inscrite. Je suis allé voir le formateur qui m'a dit que les autres maires ne s'en préoccupaient absolument pas. C'est l'agglomération qui finance pour les communes, mais comme ce n'est pas lié au haut débit, cela ne les intéresse pas. »* (Maire de P, 286 habitants, Eure)

### Des élus plus opportunistes et tacticiens

La deuxième figure laisse apparaître des élus soucieux d'asseoir un développement économique de leur commune et du secteur où elle se trouve. Ils s'appuient sur l'évolution sociologique du territoire et l'amélioration de la situation géographique (proximité d'une grande zone d'emploi et/ou d'une grande infrastructure de transport) pour revendiquer la priorité dans les politiques supra « de montée en débit », voire du déploiement d'une politique FTTH. Ces élus, plus souvent dotés de compétences techniques et inscrits dans des positions professionnelles élevées, exercent un fort lobbying auprès des échelons supérieurs et se situent davantage dans une démarche de positionnement territorial – parfois même de concurrence – que de solidarité territoriale, y compris même au sein de l'EPCI à laquelle ils appartiennent. Anticipant les effets bénéfiques en termes de relocalisation de l'emploi, ils sont dans la logique du « premier servi » en avançant des arguments sur les services collectifs qui pourraient se développer grâce à cette nouvelle aménité :

*« Je pense que nous devrions être prioritaires..., on pourrait installer une pépinière d'entreprises, un espace de coworking..., les cadres ont la possibilité d'aménager leurs horaires, de partir après les embouteillages, de travailler le week-end. C'est une manière d'accéder à un meilleur vivre..., j'essaie de convaincre le Conseil général qu'il y a des gens pour qui c'est moins urgent que d'autres. Ils sont là les dirigeants..., ça permettrait de créer des emplois sur place, de développer des structures, dans un endroit qui n'est pas saturé. Il y a des endroits qui sont plus reculés..., mais qui n'ont pas la même nécessité économique. »* (Maire de C, 1600 habitants, Yvelines)





Crédit photo : apops-fotolia.com

Face aux craintes et aux espérances que suscite la « société en réseaux » et parfois dépassés par la complexité du dossier numérique, nombre d'élus des espaces périurbains ont une perception encore « floue » des enjeux qui s'annoncent. Leur est-il possible de considérer les TIC autrement qu'en tant qu'instruments de coordination individuelle et domestique ?

Ici, les élus se placent efficacement dans les circuits décisionnels octroyant financement et ingénierie pour le déploiement des infrastructures télécoms et savent prolonger la réflexion numérique autour de propositions concrètes de services jugés particulièrement pertinents pour répondre à l'appétence des salariés mobiles. Le territoire administré est alors appréhendé à partir d'une grille de lecture entrepreneuriale, et ce d'autant plus qu'il se situe au contact, ou dans le halo, de zones économiques dynamiques de l'agglomération.

## Des élus plus proactifs et stratégiques

Plus rarement rencontrée, la troisième figure comprend des élus pouvant être qualifiés de proactifs et pour lesquels la politique numérique sert une stratégie territoriale globale. Plus souvent maires de gros bourg ou de petites villes gagnés par la périurbanisation – que le processus soit récent ou plus ancien – ils développent un propos centré sur un principe d'affirmation et/ou de réaffirmation du rôle polarisateur des mobilités de leur commune au sein d'un « bassin de vie » souvent appréhendé à l'échelle de l'intercommunalité ou d'un canton (Aragau, 2013). Comme la figure précédente, ces élus mobilisent un vocabulaire économique, mais ils lui associent aussi tout un registre de valeurs regroupant pêle-mêle principe de solidarité et

coopération entre communes urbaines et rurales du secteur... Ils présentent alors un discours qui ménage la gourmandise numérique des habitants tout en accompagnant des dynamiques plus collectives par l'invention ou la réinvention d'équipements et de services en lien avec l'environnement de proximité et la pratique de mobilités plus raisonnées (*coworking*, aire de covoiturage, *fablab*, e-commerce de proximité, e-services...).

*« On est en train de tout repenser, rénover, le haut débit arrive dedans, on met des leds, de la vidéo-surveillance, on va mettre une crèche d'entreprise..., on est à 150 mètres de la gare..., on développe aussi des bornes dans les petites communes de l'intercommunalité pour faciliter l'accès au service et éviter que les peu mobiles, ou les plus âgés aient à se déplacer jusqu'ici... » (Maire de H, 3 500 habitants, Yvelines).*

Soucieux de « faire société » et de « faire territoire », ces élus semblent être en capacité d'articuler, dans une réflexion globale, les questions relatives aux âges de la vie (de l'enfance à la vieillesse), les dimensions de solidarité communautaire et des relations ville-campagne, les actions économiques, la préservation environnementale et les prémices d'un positionnement « interterritorial » (Vanier, 2010). Dans cette figure, les

TIC sont le pivot d'une vision globale, parfois déjà formalisée en projet, et sont, du coup, abordées comme des instruments facilitateurs de la coordination et de liens à (re)construire. Les élus justifient le choix d'une politique numérique en tant que vectrice d'un renouvellement de la réflexion territoriale. Ils apparaissent davantage aptes à anticiper les conséquences sociales et territoriales de cette mise en connexion des lieux, notamment au regard des mobilités, des équipements ou des services... et essayent de ne laisser personne sur le bas-côté.

## Les espaces périurbains, observatoires privilégiés des enjeux du numérique territorial

Face aux craintes et aux espérances que suscite la « société en réseaux » et parfois dépassés par la complexité du dossier numérique, nombre d'élus des espaces périurbains ont une perception encore « floue » des enjeux qui s'annoncent. Leur est-il possible de considérer les TIC autrement qu'en tant qu'instruments de coordination individuelle et domestique? Cette figure dominante centrée sur un pavillonnaire hyperconnecté et gourmand en bande passante pousse la plupart des maires à se focaliser sur l'infrastructure. Tout au plus accompagnent-ils des décisions qui leur échappent le plus souvent. Quelle est, dès lors, leur marge de manœuvre pour inventer des réponses permettant de sortir de « l'enfer des réseaux » (Dupuy, 2011) et tenter de s'inscrire dans une logique territoriale où l'ensemble des acteurs locaux serait en capacité de s'organiser collectivement afin de promouvoir leurs propres conventions numériques (Vidal, 2014)? Au-delà, comment réguler les risques de « clubbisation » (Charmes, 2011) – souvent organisées à des échelles municipales – qui pourraient s'appuyer sur les dispositifs numériques pour se positionner davantage dans un contexte de concurrence territoriale accrue? Enfin, comment accompagner ces élus, à la fois stratèges et passeurs, qui tentent d'aller vers des actions plus interterritoriales sans sacrifier pour autant à une demande de proximité et de réassurance locale? Tant par l'acuité des transformations socio-spatiales qui les traversent que par la diversité des contextes et des situations, les espaces périurbains – parce qu'ils font loupe – nous semblent être des observatoires privilégiés – et à privilégier – de ce qui est en train de se jouer en termes de numérique territorial à l'échelle nationale.

L. R. & P. V.

1. Nous nous appuyons sur des entretiens réalisés auprès de résidents normands, bretons et ouest-franciliens (Yvelines, Eure) réalisés dans le cadre de plusieurs recherches : pour le compte du CERTU – « Les espaces périurbains habités par le numérique », Vidal P. et Rougé L. (Dir.), 2011, du PUCA – « Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : Maturité et durabilité des espaces périurbains? », Bonnin S. (Dir.), mai 2012 – MAPA n° D0924, « Les territoires périurbains de l'hybridation à l'intensité? », rapport en cours de finalisation, Aragau C. et Poulot-Moreau M. (Dir.) et du Conseil Général des Côtes d'Armor – « Les épreuves numériques de territoires », Vidal P. (Dir.), octobre 2014, Projet LACIESTE, *La convention Internet en ses territoires*, 115 p.
2. En particulier l'article 16 du PLU prévu par le code de l'urbanisme sur les « Infrastructures et réseaux de communication électroniques ».
3. Les entretiens auprès des élus ont été réalisés dans le cadre d'une recherche intitulée « Les territoires périurbains de l'hybridation à l'intensité? » financée par le PUCA et pilotée par M. Poulot-Moreau et C. Aragau de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense en partenariat avec l'IAU-Idf, ainsi que dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche pilotée par P. Vidal intitulé « Quelles identités intercommunales pour le Grand Evreux Agglomération? Des conventions et des territoires », financée par le GEA, janvier 2014, 92 p.

## Bibliographie

- ARAGAU C., 2013, « Le bassin de vie, un territoire porteur de ruralité aux marges de l'Île-de-France », *Norois*, 229, p. 7-20.
- ASCHER F., 2002, « Le transport à la demande : individualisation des mobilités urbaines et personnalisation des services publics », in *Annales des télécommunications*, tome 57, n° 3-4, *Usages émergents des TIC* sous la direction de C. Licoppe et J. de La Vega, Hermès Science Publications, p. 277-288.
- BERGER M., ARAGAU C., ROUGÉ L., 2013, « Les mobilités des périurbains de l'Ouest francilien : vers une quête de proximité? », *Géo-Regards*, n° 6, p. 53-67.
- BONNIN S. (Dir.), 2012, *Les pôles secondaires dans la réorganisation des mobilités : Maturité et durabilité des espaces périurbains?*, PUCA, MAPA, n° D0924, 210 p.
- CHARMES E., 2011, *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, Collection « La ville en débats », 288 p.
- DUPUY G., 2011, « Fracture et dépendance : l'enfer des réseaux? », *Flux*, 1/ 2011, n° 83.
- FOURNY M.-C., CAILLY L., 2013, « Gérer les proximités et franchir les distances. L'agencement des proximités dans la mobilité quotidienne périurbaine », *Géo-Regards*, n° 6, p. 19-34.
- VANIER M., 2010, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Economica, Anthropos, 159 p.
- VIENNE F., DOUAY N., LE GOIX R., SEVERO M., 2014, *Les territoires des réseaux sociaux numériques : le cas des géo-références sur Facebook*, Colloque ASRDLF 2014. <http://asdrf2014.org/asdrf2014-com/envoiextefinal/auteur/textedef/283.pfr>
- VIDAL P. (Dir.), 2014, *Quelles identités intercommunales pour le Grand Evreux Agglomération? Des conventions et des territoires*, GEA, 92 p.
- VIDAL P., 2014, « La convention internet contre les territoires, tout contre! » <http://www.gis-cist.fr/wp-content/uploads/2014/02/vidal.pdf>
- VIDAL P. (Dir.), 2014, *Les épreuves numériques de territoires*, Projet LACIESTE, La convention Internet en ses territoires, octobre 2014, Conseil Général des Côtes d'Armor, 115 p.
- VIDAL P., ROUGÉ L., 2011, *Les espaces périurbains habités par le numérique? Le cas de la Normandie*, CERTU, 54 p.